DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 13 décembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre délégué à la Sécurité intérieure et à Madame la Ministre de la Justice :

« Lors de sa réunion du 7 et 8 octobre 2019 à Luxembourg, le Conseil « Justice et Affaires intérieures » s'est penché sur le problème de la sécurité intérieure et plus particulièrement sur la menace de l'extrême droite en Europe.

Récemment, « Europol » a averti que certains groupements extrémistes seraient en train de recruter des militaires et des personnes expérimentées de services de sécurité.

Dans ce contexte, la présidence finlandaise du Conseil européen exige une démarché commune et demande à établir un aperçu général sur le développement de l'extrémisme violent en Europe.

De même, certains États-membres ainsi que la Commission européenne ont critiqué le fait qu'il n'existait pas encore de définition proprement dite de l'extrémisme violent, ce qui poserait problème à établir des statistiques concluantes. Pourtant, la presse relève que d'autres États-membres seraient contre une démarche commune.

Dans ce contexte, j'aimerais poser quelques questions à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre délégué à la Sécurité intérieure :

- *Quelle est la position du Luxembourg concernant un enregistrement paneuropéen des groupements d'extrême droite ?*
- *Est-ce que le Luxembourg a une définition claire et nette de ce qu'est un acte criminel d'extrême droite ?*

- *Existe-t-il une statistique des actes criminels d'extrême droite?*
- *Dans l'affirmative, combien de cas ont pu être registrés les dernières années ? Peut-on parler d'une certaine tendance au fil des années ?*
- *Quelle est la stratégie du gouvernement pour lutter contre les discours haineux sur les médias sociaux ?* »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député